



## Surveillance réglementaire des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant Complexe de Bétange (Florange) - Moyenne de l'année civile 2020

Appareil de mesures : préleveur actif haut débit (Digitel)

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 12341

Norme suivie pour l'analyse : NF EN 15549

Durée du prélèvement : 24 heures

Fréquence d'échantillonnage : 1 jour sur 3  
(sauf ponctuellement plus rapprochée)

Matrice : air ambiant, fraction particule PM10

Lieu de mesures : complexe de Bétange (Florange, Dept.57)

Unité : ng/m<sup>3</sup>



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application de la LQ/2 selon règles définies par le guide IPR\*

Validation des données : Les mesures 2020 représentées ont été expertisées.

\*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

ng/m <sup>3</sup>	Moyenne glissante des 12 derniers mois	Valeur cible année civile
B(a)P au 31/12/2020	1 (0,5)	1

### Evolution des concentrations moyennes 24h en benzo(a)pyrène des 12 derniers mois sur le site de Florange (Complexe de Bétange)

